

CONSÉQUENCES D'UNE EXPULSION ILLÉGITIME

Deux jours après l'expulsion brutale du squat du 5 étoiles, nous tentons de faire le point sur la situation des personnes présentes sur les lieux mardi matin.

Les habitant.es du lieu ont été dispersé.es dans tout le nord de la France selon leur situation administrative et se retrouvent, de force, éparpillé.es dans 8 lieux différents. Les « solutions » imposées sont provisoires : entre quelques jours et 2 mois d'hébergement avant le retour à la rue. Pour la plupart, les habitant.es du squat ont été amené.s dans des Centres de Rétention Administrative (CRA), à leur insu.

Foyers

Les mineurs ont été placés dans un foyer à Armentières. La prise en charge risque d'être de courte durée. Selon le résultat de leurs procédures de reconnaissance de minorité, il est possible qu'ils se retrouvent rapidement sans solution. Des majeurs ont également été hébergés en foyer : CADA* de Beauvais, CAO* d'Amiens et CAES* de Croisilles.

En contactant les copains et copines du collectif qui sont dans ces lieux, **le peu de nouvelles n'est pas réjouissant**. Les conditions matérielles sont rudimentaires : des lits de camp sans matelas d'un côté, un seul travailleur social dans un foyer qui est débordé de l'autre. Dans certains lieux, face à l'isolement et en vue des conditions, la majorité des personnes partent. Les autres expriment le même souhait mais hésitent face au risque de perdre leurs droits de demandeurs d'asile : ADA* et possibilité de logement/hébergement.

Centres de rétention

Lors de l'expulsion, les policiers avaient promis d'héberger tout le monde. Mais pour une bonne partie, **cette promesse s'est finalement transformée en mise en rétention directe**, dans les CRA de Coquelles, Metz, Lesquin et Mesnil Amelot. Les passages devant le JLD* ont déjà commencé et dureront jusqu'à demain. Pour l'instant, la grande majorité des détentions est prolongée pour une durée de 28 jours en attendant d'organiser les transferts vers les pays où ces personnes ont été dublinées, ou les pays d'origine pour ceux qui ne sont pas demandeurs d'asile. Comme tout enfermement, l'arrivée dans cette prison est très mal vécue par les personnes dont nous avons eu quelques nouvelles.

Du squat à la rue

Malgré la difficulté à estimer un nombre précis, nous savons qu'**une trentaine de personnes sont restées sans solution d'hébergement** depuis le soir de l'expulsion.

Les soutiens en GAV

Les 16 soutiens placés en garde-à-vue sont sortis hier soir, après plus de 36H de détention. **Ils passeront au tribunal le 16 janvier**. Divers faits leur sont reprochés, notamment le maintien d'un attroupement malgré sommation de quitter les lieux, la dissimulation de visage, des violences (imaginaires) sur représentants de l'ordre et le refus de signalétique (photo ainsi que prise d'empreintes digitales et ADN).

Ultime ironie: ce matin le 5 étoiles est « légalisé » ...

Ce jeudi matin, le tribunal a rendu sa décision concernant l'audience qui avait eu lieu le 9 mai. L'avocate qui défendait les habitant.es du 5 étoiles avait demandé un délai d'occupation, en attendant que des solutions d'hébergement soient proposées... Finalement **le juge accorde un délai de 3 ans aux habitant.es du 5 étoiles pour quitter les lieux**. Amère nouvelle, deux jours après l'expulsion immonde et les solutions mytho !

Bilan de cette mascarade préFUCKtorale : malgré des manières de faire violentes et indignes, malgré la brutalité policière et le foutage de gueule des autorités (in)compétentes -pas étonnant par ailleurs !- on se rassemble, on se mobilise pour être toujours et davantage là, pour soutenir toute personne à qui on impose l'arbitraire, la violence et le racisme institutionnel !

PARTOUT CHEZ NOUS !

collectifolieux@gmail.com – olieux.herbesfolles.org